

Test d'entrée

2026

2027

COMMENT S'INSCRIRE

Constituer un dossier d'inscription comprenant les pièces suivantes :

Elémentaire :

- Une fiche de test à remplir
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou du passeport
- Une photo d'identité
- Une Copie du livret d'évaluation ou du bulletin des notes
- Une somme de 5000 FCFA

- **Date du test : vendredi 21 août 2026**
- **Dépôt de dossiers : du 4 au 18 août 2026**
- **Rentrée scolaire : mardi 1^{er} septembre 2026**
Les dépôts des dossiers se font au secrétariat de la Direction générale.

Collège et lycée :

- Une fiche de test à remplir
 - Une copie légalisée de l'acte de naissance ou du passeport
 - Une carte photo d'identité
 - Une copie des trois (3) derniers bulletins des notes
 - Une somme de 5000 FCFA
- **Date du test : mercredi 09 septembre 2026**
 - **Dépôt de dossiers : du 4 août au 4 septembre 2026**
 - **Rentrée scolaire : mardi 22 septembre 2026**

Les dépôts des dossiers se font au secrétariat de la Direction du collège et du lycée (à l'aile sud de l'établissement).



NB : Les places sont limitées par classe dans tous les cycles.
Les renseignements se prennent tous les jours de 8h à 15h du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h au secrétariat de la Direction générale.

Règlement des frais de scolarité pour l'année scolaire 2026-2027

La scolarité à l'Académie Royale est payante pour tout élève inscrit quelle qu'elle soit sa nationalité. L'absence de paiement entraîne l'exclusion automatique de l'élève de la classe sauf cas particuliers soumis à l'appréciation de l'administration.

1. Frais de scolarité

Les frais de scolarité (libellés en FCFA) se répartissent comme suit :

Niveaux	Frais inscription	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total annuel
Maternelle	249 500	220 000	220 000	220 000	909 500
Primaire	159 500	200 000	200 000	200 000	759 500
Collège	159 500	220 000	220 000	220 000	819 500
Lycée	159 500	240 000	240 000	240 000	879 500

NB : Tout trimestre commencé est intégralement facturé et dû par les parents de l'élève.

2. Frais d'inscription et de réinscription

Les frais d'inscription sont de 159 500 FCFA aux cycles Primaire et Secondaire et de 249 500 FCFA à la Maternelle. Ils incluent : une tenue et l'utilisation personnalisée des manuels scolaires durant toute l'année.

Les frais d'inscription à Académie Royale sont payables pour valider l'inscription et ne sont pas remboursables même si l'élève n'est pas présent dans l'établissement à la rentrée scolaire. Il ne saurait être exigé un remboursement de frais en cours d'année pour quelque raison que ce soit (changement d'établissement, démission, exclusion, etc.).

Après le mardi 1er octobre 2026, l'inscription de tout élève absent sans justifications est annulée et l'élève perd sa place. Les frais des activités périscolaires ne sont pas pris en compte dans les frais de scolarité. Pour tout élève inscrit en milieu d'année, le parent devra s'acquitter des frais d'inscription et de l'échéance en cours.

3. Modalités de facturation et de paiement

Les frais de scolarité sont payés intégralement ou par tranche selon les échéances fixées dans le tableau des modalités de facturation et de paiement suivant :

Période	Echéance de paiement	Date limite de paiement
1ère tranche	2ème quinzaine d'octobre 2026	27 novembre 2026
2nde tranche	1ère quinzaine de janvier 2027	29 janvier 2027
3ème tranche	2ème quinzaine de mars 2026	30 avril 2027

Les notes de rappel sont remises à chaque élève individuellement. En cas de fratrie, elles sont remises à l'aîné(e).

Les paiements se font en espèce, par chèque ou par virement auprès de la Commercial Bank Tchad et de la Banque Commerciale du Chari.